



Rémunération de la Présidente du Conseil d'administration de GTT

Le 23 octobre 2026, la société Gaztransport & Technigaz (« GTT ») a publié un communiqué de presse afin d'annoncer la démission de Monsieur Philippe Berterottière de ses fonctions de Président du Conseil d'administration et d'administrateur, ainsi que la nomination en remplacement de Madame Catherine Ronge en qualité de Présidente du Conseil d'administration. Ces évolutions dans la gouvernance de GTT prendront effet à compter du 16 novembre 2026.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration de GTT a arrêté, lors de sa réunion du 23 octobre 2026, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, les éléments de rémunération de Madame Catherine Ronge, avec effet au 16 novembre 2026.

Il est précisé que la structure de rémunération retenue pour Madame Catherine Ronge est en ligne avec la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration actuellement applicable à Monsieur Philippe Berterottière, telle qu'approuvée par l'assemblée générale du 16 juin 2026 dans le cadre de la 13ème résolution.

Les éléments composant la rémunération de Madame Catherine Ronge sont rendus publics en application des recommandations du Code Afep-Medef.

Rémunération fixe en qualité de Présidente du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a décidé d'octroyer à Madame Catherine Ronge une rémunération fixe et forfaitaire de 350.000 euros annuels, exclusive de toute rémunération en tant qu'administrateur. Le montant de cette rémunération a été fixé par le Conseil d'administration au regard de l'expérience et des compétences de Madame Catherine Ronge, en ligne avec la politique de rémunération actuellement applicable à Monsieur Philippe Berterottière ainsi que les panels habituellement considérés par GTT.

Au titre de l'année 2026, la rémunération fixe de Madame Catherine Ronge en qualité de Présidente du Conseil d'administration sera payée prorata temporis à compter du 16 novembre 2026.

Rémunération variable annuelle

Conformément à la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, Madame Catherine Ronge ne bénéficiera d'aucune rémunération variable annuelle.



Communiqué de presse

Rémunération variable pluriannuelle

Conformément à la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, Madame Catherine Ronge ne bénéficiera d'aucune rémunération variable pluriannuelle.

Indemnité de cessation de fonctions

Conformément à la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, Madame Catherine Ronge ne bénéficiera d'aucune indemnité de cessation de fonctions ni d'une quelconque contrepartie à un engagement de non-concurrence.

Avantages de toute nature

Conformément à la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration, Madame Catherine Ronge pourra bénéficier des contrats de mutuelle et, le cas échéant, de prévoyance en vigueur au sein de GTT.

A propos de GTT

GTT, groupe de technologie et d'ingénierie, est l'expert des systèmes de confinement cryogénique à membranes dédiés au transport et au stockage des gaz liquéfiés. Depuis 60 ans, le groupe GTT innove pour concevoir les technologies d'excellence qui équipent les méthaniers, les unités flottantes, les réservoirs terrestres, ainsi que les navires de transport multi-gaz. Engagé dans la construction d'un monde durable, GTT développe par ailleurs de nouvelles solutions pour accompagner les armateurs et les énergéticiens dans leur trajectoire vers un futur décarboné. Ainsi, le Groupe propose des systèmes destinés à l'utilisation du GNL comme carburant pour les navires de commerce, développe des solutions digitales de pointe pour améliorer la performance économique et environnementale des navires, et accélère son innovation dans le domaine des solutions bas-carbone.

GTT est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (Code ISIN FR0011726835, Ticker GTT) et fait partie notamment des indices CAC Next 20, SBF 120, Stoxx Europe 600 et MSCI Small Cap.

Pour plus d'informations, visitez www.gtt.fr

Contact relations investisseurs : information-financiere@gtt.fr / +33 (0)1 30 23 42 64 / +33 (0)1 30 23 20 87

Contact presse : communication@gtt.fr / +33 (0)1 30 23 56 37